

---

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrément  
de l'asbl « Union des Artistes du Spectacle » en qualité  
d'organisation représentative d'utilisateurs**

**A.M. 09-03-2017**

**M.B. 28-04-2017**

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrément de l'asbl « Union des Artistes du Spectacle », enregistrée sous le numéro d'entreprise 410.857.554, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.